



Conseil économique et social

Distr. générale
13 février 2012
Français
Original: anglais

Commission économique pour l'Europe

Comité de l'énergie durable

Comité directeur du Programme «Efficacité énergétique 21»

**Groupe d'experts des investissements
dans l'efficacité énergétique en vue
d'atténuer les changements climatiques**

Vingt-troisième session

Genève, 25 avril 2012

Point 6 de l'ordre du jour provisoire

**Résultats du deuxième Forum international
sur l'efficacité énergétique et préparation du troisième
Forum international sur les énergies renouvelables**

Dix-huitième session

Genève, 26 et 27 avril 2012

Point 6 de l'ordre du jour provisoire

**Résultats du deuxième Forum international
sur l'efficacité énergétique et préparation du troisième
Forum international sur les énergies renouvelables**

Résultats du deuxième Forum international sur l'efficacité énergétique et préparation du troisième Forum international sur les énergies renouvelables

Document d'information

Note du secrétariat

I. Introduction

1. La présente note rend compte des résultats du deuxième Forum international sur l'efficacité énergétique et de l'Atelier sur les investissements dans des projets relatifs à l'efficacité énergétique et aux énergies renouvelables, qui se sont tenus à Douchanbé (Tadjikistan), du 12 au 14 septembre 2011. Cet atelier s'inscrivait dans le plan de travail pour la quatrième année (2011) de mise en œuvre du projet «Financement d'investissements dans l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables en vue d'atténuer les changements climatiques» (ECE/ENERGY/WP.4/GE.1/2011/3, par. 4). À sa seizième session, tenue à Genève en octobre 2011, le Groupe d'experts des investissements dans l'efficacité énergétique en vue d'atténuer les changements climatiques a appuyé la proposition visant à organiser le Forum international sur l'efficacité énergétique, tenu à Astana en septembre 2010, à intervalles réguliers (ECE/ENERGY/WP.4/GE.1/2010/7, par. 0 o)).

2. On trouvera également ci-après un aperçu du contexte, des objectifs et des résultats escomptés du troisième Forum international sur les énergies renouvelables, qui sera organisé par la Division de l'énergie durable de la Commission économique pour l'Europe (CEE) dans le cadre du projet «Efficacité énergétique 21» (EE21) de la CEE. Ce forum devrait être organisé en collaboration avec d'autres divisions de la CEE, en particulier la Division du commerce et de l'aménagement durable du territoire et la Section du logement et de l'aménagement du territoire; d'autres commissions régionales des Nations Unies, en particulier la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP); et d'autres organismes des Nations Unies, en particulier le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) et le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE).

II. Résultats du deuxième Forum international sur l'efficacité énergétique

3. Le deuxième Forum international sur l'efficacité énergétique s'est tenu au Ismaili Centre de Douchanbé (Tadjikistan), du 12 au 14 septembre 2011. Il a été organisé conjointement par le Gouvernement du Tadjikistan, la CEE et la CESAP, avec l'appui du PNUD. Plus de 100 participants représentant 25 pays y ont assisté. Les projets de la CEE qui ont été abordés durant le Forum incluaient les projets «Financement d'investissements dans l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables en vue d'atténuer les changements climatiques», «Efficacité énergétique globale 21», «Atténuation des changements climatiques grâce à l'investissement étranger direct dans les technologies avancées d'exploitation des combustibles fossiles» et «Développement du secteur des énergies renouvelables dans la Fédération de Russie et dans les pays de la Communauté d'États indépendants: perspectives de coopération interrégionale».

4. Le Forum avait pour objet de contribuer à un échange d'informations sur les progrès accomplis dans le renforcement des politiques et législations nationales afin de faciliter la constitution de marchés de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables, progrès qui ont conduit à la mise en œuvre de projets correspondants et à l'élaboration de projets viables sur le plan commercial. Les meilleures pratiques internationales pour financer des projets dans ces domaines et attirer les investissements dans des technologies énergétiques moins polluantes ont été analysées. À l'instar de la première édition, le deuxième Forum était axé en particulier sur les pays d'Asie du Nord et d'Asie centrale, d'Europe de l'Est et du Sud-Est et du Caucase. Les participants se sont penchés sur les outils permettant aux parties prenantes de formuler une vision commune et un ensemble de stratégies destinées à promouvoir l'efficacité énergétique et les technologies énergétiques propres.

5. M. Pulod Mukhiddinov, Premier Vice-Ministre du Ministère de l'énergie et de l'industrie du Tadjikistan; M. Scott Foster, Directeur de la Division de l'énergie durable de la CEE; M. Hongpeng Liu, chef de la Section de la sécurité énergétique et des ressources en eau, Division de l'environnement et du développement durable de la CESAP; ainsi que M. Alexander Zuev, Coordonnateur résident des Nations Unies et représentant résident du PNUD au Tadjikistan ont prononcé des allocutions à la séance d'ouverture du Forum. Celle-ci a été suivie par des séances plénières durant lesquelles des hauts fonctionnaires du Tadjikistan et d'autres pays des régions de la CEE et de la CESAP; des représentants de l'ONU et d'autres organisations intergouvernementales, d'établissements financiers et du secteur des entreprises; ainsi que des experts de l'efficacité énergétique ont présenté des exposés.

6. La deuxième journée du Forum a été consacrée à deux ateliers organisés en parallèle:

- Un atelier sur élaboration de cadres politiques en matière d'efficacité énergétique et les investissements dans des projets relatifs à l'efficacité énergétique et aux énergies renouvelables (dans le cadre du projet Financement d'investissements);
- Un atelier consacré à l'investissement étranger direct (IED) dans les technologies avancées d'exploitation des combustibles fossiles (organisé dans le cadre du projet «Atténuation des changements climatiques grâce à l'investissement étranger direct dans les technologies avancées d'exploitation des combustibles fossiles»).

7. Le troisième jour, une table ronde a été organisée sur les possibilités de promouvoir les projets relatifs à l'efficacité énergétique et aux énergies renouvelables en Asie centrale. Le Gouvernement tadjik a également invité les participants à visiter la centrale hydroélectrique de Nurek.

8. Sur la base des exposés et des débats qui ont eu lieu durant le deuxième Forum international sur l'efficacité énergétique, les participants sont convenus de ce qui suit:

- Le concept de durabilité exige que les trois dimensions (environnementale, sociale et économique) de tout projet énergétique soient prises en compte de manière intégrée. En améliorant l'efficacité énergétique, on répond à ces trois exigences tout en réalisant des économies. L'efficacité énergétique peut et devrait être systématiquement améliorée dans tous les secteurs économiques (industrie, combustible et énergie, logement et services d'intérêt collectif, bâtiments publics, agriculture, transport, gestion des déchets, etc.), en synergie avec les obligations que les pays ont contractées au titre des conventions, accords et traités internationaux pertinents;
- Bien que les possibilités de produire des énergies renouvelables et d'améliorer l'efficacité énergétique soient légion, de nombreux obstacles demeurent, notamment sur les plans législatif, réglementaire, politique, financier, social et technique, ainsi qu'au niveau des capacités humaines et de la sensibilisation du public;
- Les ressources en eau sont étroitement liées au développement énergétique, et les menaces qui pèseront un jour sur ces ressources en Asie centrale pourraient freiner la fourniture de services énergétiques. Des différends transfrontières empêchent les pays de prendre des décisions efficaces sur le plan économique concernant l'utilisation et le partage des ressources énergétiques et hydriques, bien que les perspectives d'une coopération régionale et sous-régionale soient nombreuses. Une coopération régionale en matière de gestion de ces ressources aiderait la région à surmonter les contraintes qui entravent la coopération économique et la sécurité énergétique;
- L'élaboration d'une stratégie d'efficacité énergétique et la mise en œuvre de politiques pertinentes exigent une ferme volonté politique et une affectation concomitante des ressources. La création de fonds ciblés par l'État, l'établissement de taux d'intérêt bonifiés, l'octroi d'une aide financière aux ménages, la mise en place d'exonérations fiscales et la taxation des émissions ne sont que quelques exemples de telles politiques;
- Les délégués ont rendu compte des progrès accomplis dans l'élaboration de cadres politiques visant à promouvoir les investissements dans les domaines de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables dans les pays représentés au Forum. Dans divers pays, les progrès sont mesurés à l'aide notamment des indicateurs suivants: des investissements directs accrus dans des projets relatifs à l'efficacité énergétique et aux énergies renouvelables; les incitations aux économies d'énergie; les cadres

établis pour le renouvellement des infrastructures; le suivi des résultats; les capacités institutionnelles créées pour favoriser le financement et la mise en œuvre de tels projets; les bilans énergétiques; les normes minima de rendement énergétique adoptées; et les technologies vertes utilisées dans les secteurs privé et public;

- De nouvelles mesures doivent être prises pour promouvoir les investissements dans l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables, notamment: l'élaboration et l'entrée en vigueur de nouveaux textes d'application; le renforcement des capacités institutionnelles dans les domaines de l'efficacité énergétique et des sources d'énergie renouvelables; une meilleure sensibilisation du public; la création et la mise en place de nouveaux programmes d'aide plus pointus, tels que les certificats verts ou blancs; une approche axée sur le meilleur rapport coût-efficacité; etc.;
- Le partage des données d'expérience entre les pays et les régions ainsi que le renforcement des capacités aideraient ceux-ci à mettre en œuvre des politiques d'efficacité énergétique et d'énergies renouvelables;
- Les études de cas favorisent le partage des connaissances: la construction de petites centrales hydroélectriques, au Tadjikistan; le Fonds ENCON, en Thaïlande; le Fonds des technologies vertes, en Malaisie; le projet «Efficacité énergétique globale 21» (EEG21); le programme En.lighten; l'initiative sur les avantages connexes, en Chine;
- En raison du fort potentiel qu'elles représentent, les sources d'énergie renouvelables devraient être développées de manière économique. Leur développement suscite toutefois de nombreux problèmes, car elles demeurent beaucoup plus onéreuses et nécessitent de nouveaux travaux de recherche-développement et des progrès technologiques pour devenir plus concurrentielles que les sources d'énergie traditionnelles. Des politiques de développement ciblées devraient être mises en place à cet égard;
- Les investissements étrangers directs (IED) dans les sources d'énergie renouvelables sont déterminés par les politiques en vigueur dans chaque pays. Une réforme des politiques appliquées dans les pays en transition pourrait améliorer les perspectives d'investissements dans les projets relatifs à l'efficacité énergétique et aux sources d'énergie renouvelables;
- Une tarification et une taxation appropriées peuvent contribuer au développement de l'efficacité énergétique et des sources d'énergie renouvelables. La tarification de l'énergie permet d'envoyer un message clair aux consommateurs et aux producteurs, et les gouvernements doivent mettre en place des mécanismes de fixation des prix et élaborer les cadres politiques appropriés pour bien faire comprendre ce message. Les structures de tarification en vigueur en Thaïlande, en Malaisie et en Chine, ainsi que leur incidence sur la consommation d'énergie, mériteraient d'être analysées pour déterminer si elles peuvent être appliquées dans d'autres pays;
- Une base de données en ligne sur les politiques et législations visant à promouvoir l'efficacité énergétique et les technologies énergétiques non polluantes a été mise en place pour les pays d'Asie centrale et les pays voisins;
- Cette base de données contient des documents juridiques, des stratégies, des plans d'action, des règlements techniques, des normes et tous autres documents juridiques liés au développement du secteur énergétique, à la promotion de l'efficacité énergétique et aux technologies des énergies renouvelables. Elle constitue une source universelle d'informations légales utile et un outil unique pour procéder à des analyses comparatives des systèmes législatifs de divers pays d'Asie centrale;

- La base de données pourrait appuyer le processus décisionnel pour les investissements réalisés dans le secteur de l'énergie propre de la région. Un examen du système législatif national demeure un élément essentiel de toute évaluation de risques effectuée par les investisseurs, et la base de données pourrait faciliter un tel examen;
- La base de données doit impérativement être complète et actualisée régulièrement. Sa viabilité devrait également être analysée. Il faudrait aussi déterminer dans quelle mesure elle peut être utilisée pour évaluer les débouchés commerciaux des technologies d'efficacité énergétique et des énergies renouvelables en Asie centrale et au-delà;
- Les investissements, notamment les IED, dans les technologies avancées d'exploitation des combustibles fossiles jouent un rôle extrêmement important. Ils exigent un horizon à long terme ainsi qu'une vision politique et commerciale, et doivent s'inscrire dans un cadre transparent, stable et cohérent. Un tel cadre pourrait inclure des solutions faisant appel aux mécanismes du marché, les certificats verts par exemple, pour attirer les investissements dans les technologies modernes d'exploitation des combustibles fossiles, en particulier dans les technologies qui visent à produire de l'électricité à partir de ces combustibles;
- Les entrées d'IED en Asie centrale sont actuellement minimales. Elles concernent principalement l'extraction de combustibles fossiles et d'autres minéraux. Les flux d'IED destinés à la production d'électricité sont encore plus faibles (à l'exception du Kazakhstan), en raison des risques inhérents non seulement à la région mais aussi au secteur énergétique en général. Les centrales utilisant un cycle combiné pour produire de l'électricité à partir de gaz naturel sont considérées comme les technologies avancées d'exploitation des combustibles fossiles les plus intéressantes;
- Dans les pays participant au Programme spécial des Nations Unies pour les économies des pays d'Asie centrale (SPECA), la capacité de production d'électricité a augmenté moins rapidement que la demande. Le projet EEG21 pourrait contribuer à combler cet écart en améliorant le cadre politique en matière d'efficacité énergétique, en particulier dans le cas des ménages;
- Une proposition a été faite en vue d'établir un groupe d'experts qui serait chargé des questions relatives aux économies d'énergie, à l'efficacité énergétique et aux sources d'énergie renouvelables dans les pays d'Asie centrale;
- Les centrales hydroélectriques de petite dimension connaissent une croissance dynamique dans la région, mais la législation foncière doit être revue et les problèmes de privatisation doivent être résolus pour assurer la viabilité de ce secteur.

9. Ce forum s'inscrivait dans le prolongement du Forum international sur l'efficacité énergétique qui s'est tenu à Astana (Kazakhstan) du 28 au 30 septembre 2010. Les participants au deuxième Forum ont exprimé leur gratitude aux organisateurs et proposé que le troisième Forum soit organisé par la CEE et la CESAP en 2012. Ils estimaient que le prochain Forum devrait porter essentiellement sur deux ou trois thèmes liés à l'énergie propre, à l'efficacité énergétique et aux énergies renouvelables, pour permettre une analyse plus approfondie et interactive de ces questions. Les résultats du Forum ont fait l'objet d'un compte rendu lors de la manifestation parallèle intitulée «Investments in Energy Efficiency and Renewable Energy: Ways to Make them Business-as-usual», organisée à l'occasion de la septième Conférence ministérielle «Un environnement pour l'Europe» à Astana (Kazakhstan), du 21 au 23 septembre 2011.

10. Les exposés présentés lors du Forum, ainsi que d'autres documents connexes, sont disponibles à l'adresse <http://www.unece.org/index.php?id=25461>.

III. Préparation du troisième Forum international sur les énergies renouvelables – Contexte

11. Dans le contexte du projet Financement d'investissements, le troisième Forum international sur les énergies renouvelables se situe dans le prolongement des séminaires concernant les réformes visant à promouvoir les investissements dans l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables (7 et 8 octobre 2009, puis 20 au 22 octobre 2010 à Genève (Suisse)), de l'atelier consacré aux études de cas sur les moyens de surmonter les obstacles aux investissements dans des projets sur l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables grâce à des réformes (10 et 11 novembre 2009 à Kiev (Ukraine)) et des Forums internationaux sur l'efficacité énergétique (28 au 30 septembre 2010 à Astana (Kazakhstan) et 12 au 14 septembre 2011 à Douchanbé (Tadjikistan)).

12. Dans le contexte du projet EEG21, le Forum s'inscrira dans le prolongement des réunions du Groupe d'experts de l'efficacité énergétique globale 21 (10 juin 2010 et 18 avril 2011 à Genève) et des Forums internationaux sur l'efficacité énergétique d'Astana en 2010 et de Douchanbé en 2011. Il visera à reprendre les objectifs du projet Financement d'investissements et du projet EEG21¹. D'autres projets mis en œuvre dans le cadre du projet EE21 pourraient être abordés à cette occasion.

13. L'Assemblée générale des Nations Unies a déclaré 2012 Année internationale de l'énergie durable pour tous. La Conférence des Nations Unies sur le développement durable (Rio+20) se tiendra à Rio de Janeiro en juin 2012. L'efficacité énergétique, les bâtiments à haut rendement énergétique, l'accès des pauvres aux énergies renouvelables et la sécurité de l'approvisionnement énergétique faisaient partie des questions qui ont été abordées à la Réunion préparatoire régionale en vue de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable, qui s'est tenue les 1^{er} et 2 décembre 2011 à Genève. Il a été indiqué à cette occasion que l'efficacité énergétique des bâtiments offrait de vastes possibilités de générer un grand nombre d'emplois et de rallier les parties prenantes locales et le secteur privé. Il a également été noté qu'une exploitation durable et sûre de l'énergie, et ce, à un prix abordable, devrait se situer au cœur du débat sur le développement durable. Certaines délégations estimaient que les subventions à la consommation d'énergie étaient inutiles et devaient être remplacées par des structures tarifaires, fondées sur les mécanismes du marché, qui tiendraient compte des coûts environnementaux et seraient assorties d'aides financières pour atténuer les effets redistributifs négatifs pouvant découler de la suppression des subventions. Il faudrait en priorité améliorer l'efficacité énergétique depuis la source jusqu'au consommateur, réduire l'intensité d'émission de carbone du secteur de l'énergie, notamment en faisant la promotion des énergies renouvelables, et favoriser le développement et l'exploitation économiques des technologies des énergies renouvelables (E/ECE/RPM/2011/2/Add.1). Le troisième Forum international sur les énergies renouvelables peut donc contribuer à la réalisation de ces objectifs de manière concrète et productive.

¹ Les projets de la CEE Financement d'investissements et Efficacité énergétique globale 21 sont réalisés, sous les auspices du Comité de l'énergie durable de la CEE, par le Comité directeur du projet «Efficacité énergétique 21». En tant que projet sous-régional du projet EE21, le projet Financement d'investissements relève directement du Groupe spécial d'experts des investissements dans l'efficacité énergétique en vue d'atténuer les changements climatiques. En tant que projet interrégional du projet EE21, le projet Efficacité énergétique globale 21 relève directement du Groupe d'experts de l'efficacité énergétique globale 21.

14. Il est proposé que le Forum soit axé sur l'Asie centrale et les régions voisines, comme ce fut le cas pour les deux forums précédents. Le sous-titre provisoire du Forum est le suivant: Le renforcement des capacités au service de l'efficacité énergétique et du développement des énergies propres en Asie centrale et dans les régions voisines.

IV. Teneur et structure du troisième Forum

15. Le Forum sera axé sur les thèmes ci-après:

a) Situation actuelle, défis et perspectives liés à la promotion des énergies renouvelables en Asie centrale et dans les régions voisines. Les travaux sur ce thème porteront essentiellement sur les réformes et le rôle des gouvernements et du secteur public dans l'établissement d'un climat propice à la promotion des énergies renouvelables;

b) L'efficacité énergétique des bâtiments et du secteur du logement: défis, réussites et perspectives. Seront principalement abordés les projets du PNUD relatifs à l'efficacité énergétique des bâtiments dans les pays d'Asie centrale et les projets menés par le Groupe du logement et de l'aménagement du territoire de la CEE;

c) Les investissements dans des projets relatifs à l'efficacité énergétique et à l'énergie propre: moyens de financement. Les institutions financières internationales, les banques commerciales et les sociétés d'investissement seront invitées à participer à ce débat;

d) Le rôle du secteur privé dans la promotion des différentes énergies moins polluantes en Asie centrale et dans les régions voisines. Des sociétés privées, y compris des sociétés multinationales, devraient contribuer de façon importante à ce débat.

16. Il est proposé que le Forum soit composé de séances plénières, de tables rondes et d'ateliers et, éventuellement, d'une visite. Il devrait se tenir sur une période de trois jours. La première journée serait consacrée aux séances plénières et aux tables rondes et la deuxième, aux ateliers thématiques et aux ateliers sur des projets spécifiques. Une consultation sous-régionale sur la préparation du Forum Asie-Pacifique 2013 sur l'énergie, une réunion du Groupe de travail du Programme SPECA sur les ressources hydriques et énergétiques et une visite seraient organisées le troisième jour.

V. Participation

17. Pourront participer au Forum les experts compétents désignés par des gouvernements, le secteur privé, des institutions financières, des organisations internationales, des institutions et autres grands acteurs appuyant le projet EE21 et les coorganisateur du Forum, ainsi que les autres parties prenantes qui ont une expérience dans le domaine des énergies renouvelables et s'y intéressent.

VI. Date et lieu

18. Il est proposé que le Forum soit organisé au Kirghizistan. Le Gouvernement kirghize a indiqué qu'il acceptait d'accueillir le Forum. Il est prévu pour l'instant que celui-ci se tiendra du 11 au 13 septembre 2012.